



Mon audience devant la Section de protection des réfugiés approche. Dois-je m'y présenter ?

#Les audiences avaient été suspendues en raison de la pandémie

Le 19 juin 2020, il a été annoncé que la reprise des audiences en personne à Toronto aura lieu le 3 août 2020.

Si vous aviez une audience qui était prévue durant la pandémie, la Section de protection des réfugiés communiquera avec vous ou votre représentant pour remettre l'audience au rôle.

<https://irb-cisr.gc.ca/en/news/2020/Pages/default.aspx>

***Attention : Ce document ne vous donne accès qu'à des informations juridiques générales qui ne peuvent en aucun cas être interprétées comme des conseils juridiques. Les renseignements ci-dessous sont à jour en date du 20 août 2020 mais peuvent changer.**

Veuillez contacter un avocat pour discuter de votre cas.